



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de résultats de concours

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-21432>

Département(s) de publication : **33**

Annonce n° **25-21432**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Mairie de Talence

Forme juridique de l'acheteur : Autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : PROJETS - Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Groupe Scolaire Albert Camus.

Description : projets - Maîtrise d'oeuvre pour la réhabilitation du Groupe Scolaire Albert Camus. La technique d'achat choisie par le maître d'ouvrage est le concours restreint sur APS grâce auquel le maître d'ouvrage choisit, après mise en concurrence et avis motivé d'un jury, les plans et projet.

Identifiant de la procédure : f91b86d7-bcd4-47b0-8ae8-aa4864c22932

Avis précédent : 174773-2024

Type de procédure : Restreinte

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71200000 Services d'architecture

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71221000 Services d'architecte pour les bâtiments

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71300000 Services d'ingénierie

Nomenclature supplémentaire (cpv) : 71400000 Services d'urbanisme et d'architecture paysagère

2.1.4 Informations générales

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : PROJETS - Maîtrise d'oeuvre réhabilitation du groupe scolaire Albert Camus

Description : La Ville de Talence a la propriété et l'usage d'un groupe scolaire dit Albert Camus dont la construction date de 1989 et qui a connu en 2005 une première extension. La Ville a aujourd'hui pour objectif de procéder à la rénovation complète du site et l'agrandissement du groupe scolaire. Les orientations retenues suite à l'étude de programmation sont les suivantes :

- Construire 2 classes supplémentaires en école maternelle.
- Construire 1 classe supplémentaire en école élémentaire.
- Agrandir l'espace de restauration.
- Créer et identifier un espace périscolaire en maternelle.
- Identifier mieux l'espace périscolaire en élémentaire.
- Créer un accueil de loisirs pour 36 enfants en utilisant et mutualisant au maximum les locaux scolaires.
- Etudier la possibilité d'une salle de réunion pour adultes (maximum 15 personnes) accessible même hors temps scolaire directement depuis l'extérieur ainsi que des usages complémentaires.
- Aménager les espaces extérieurs avec un objectif permettant de créer une cour type « oasis » (création d'ilots de fraîcheur, végétalisation, cycle de l'eau...) et permettre un accès et un usage hors temps scolaire (week-end, vacances).
- Rénover l'ensemble du groupe scolaire existant dans une démarche exemplaire en termes de performance énergétique et de qualité environnementale.
- Adapter l'éclairage au site et à la sécurité des enfants notamment au niveau des espaces extérieurs. Pour information, le pouvoir adjudicateur a la charge de reloger provisoirement le groupe scolaire dans des modulaires installés sur l'espace Mozart pour permettre la réalisation des travaux en site inoccupé. D'une manière générale, le travail de réflexion sur le nature, la qualité et l'articulation des espaces intérieurs et extérieurs doit permettre :
- La bonne intégration du nouvel équipement dans son environnement en limitant les effets de masques et les nuisances vis-à-vis des riverains et du tissu résidentiel environnant, notamment sur des hauteurs de bâti adaptées et limitées ;
- La mise en valeur du patrimoine existant et son architecture dans le cadre de la rénovation du groupe scolaire afin de conserver une trace de l'histoire et l'identité du lieu et son intégration au nouveau projet architectural ;
- L'identification et la visibilité du nouvel équipement depuis l'espace public et les voies de circulation, notamment par le traitement de la volumétrie des bâtiments ainsi que par un travail sur la signalétique (au sol et sur les bâtiments) ;
- L'utilisation de la couleur comme une composante de la conception architecturale du projet afin de renforcer le dialogue du bâtiment avec le paysage urbain et environnant, modifier la perception des volumes et des espaces du bâtiment (géométrie, dimensions, poids visuel, texture...) et créer une véritable identité et appropriation du lieu par les enfants et les usagers du groupe scolaire ;
- La sécurisation des flux, notamment des circulations piétonnes et vélos, les liaisons depuis les arrêts de transport en commun et les aires de stationnement existantes dans le but d'éviter les conflits de voisinage et d'usages (piétons, cycles, voitures, bus) et de mieux gérer les pics d'affluence aux entrées et sorties du groupe scolaire ;
- La lisibilité des différents accès (entrée élèves, entrée du personnel, attente des parents, entrée prestataires, livraisons restaurant scolaire, etc...) ;
- La fluidité des relations fonctionnelles entre les différents espaces ;
- La prise en compte des besoins des futurs utilisateurs (enseignants, élèves, animateurs...) pour permettre de développer de nouvelles pratiques éducatives ;
- Le respect des normes de sécurité et d'accessibilité à toutes personnes souffrant de déficiences physiques et/ou mentales.

La Surface utile de l'état des lieux est de 1 592 m² environ. La future surface utile est de 2 205 m² environ. L'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage est estimée à 5 932 291 Euros H.T. soit 7 118 749,20 Euros T.T.C. (Valeur en octobre 2023), hors mobilier, équipements et relogement. A titre indicatif, cette estimation se décompose de la

manière suivante : • Bâti : 5 167 210 Euros HT • Aménagements extérieurs / VRD : 765 081 Euros HT. L'ouvrage appartient à la catégorie suivante : Opération de réhabilitation de bâtiment. La mission de maîtrise d'oeuvre comprend les éléments suivants : 1. Les études d'avant-projet ; 2. Les études de projet ; 3. L'assistance apportée au maître d'ouvrage pour la passation des marchés de travaux ; 4. L'examen de la conformité des études d'exécution au projet et le visa de celles qui ont été faites par les opérateurs économiques chargés des travaux ; 5. La direction de l'exécution des marchés de travaux ; 6. L'ordonnancement, le pilotage et la coordination du chantier ; 7. La coordination Système de Sécurité Incendie ; 8. L'assistance apportée au maître d'ouvrage lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement. Pour rappel, le candidat devait obligatoirement justifier a minima des qualités suivantes : - Architecte(s) membre(s) de l'ordre ou architecte(s) étranger(s) possédant un diplôme équivalent reconnu, dont un pouvant être désigné comme mandataire - Paysagiste - Etudes techniques : thermiques, fluides, structures, acoustique, énergétique, VRD - Economie de la construction - Performances environnementales. - Géothermie. Le candidat pouvait s'adjoindre toutes les qualités complémentaires qu'il juge utile pour l'exécution de ses missions. Ces qualités devaient être clairement désignées, soit en interne, soit en partenaire(s) cotraitant (s). La programmation est assurée par le groupement composé de la SARL PROJEMA, (10 rue Suzanne Garax 64100 BAYONNE, mandataire).

Identifiant interne : 24-11

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 71000000 Services d'architecture, services de construction, services d'ingénierie et services d'inspection

5.1.6 Informations générales

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Qualité

Description : 1- Valeur technique du projet : Qualité de la proposition en adéquation avec les besoins et exigences du programme Intégration des préoccupations environnementales Qualité d'usage et des liaisons fonctionnelles. 2- Qualité architecturale et paysagère du projet et insertion dans le site : Traitement des espaces intérieurs, liaisons entre les nouvelles constructions et les occupations urbaines, accessibilité, prescriptions environnementales Perception extérieure du bâtiment, perception des paysages extérieurs depuis l'intérieur des différents locaux, rapports d'échelle entre volumes existants, fonctionnalités existantes, nouveaux volumes et nouvelle fonctionnalité Qualité des aménagements extérieurs (cours de récréation et patio). 4- Compatibilité du calendrier prévisionnel présenté avec les objectifs de la maîtrise d'ouvrage, voire optimisation de la durée des études de conception et des travaux.

Critère :

Type : Coût

Description : 3- Compatibilité de la proposition avec la part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux par le maître d'ouvrage et qualité de l'approche en coût global de l'opération.

5.1.12 Conditions du marché public

Informations relatives aux délais de recours : oRéféré précontractuel. oRéféré contractuel. oRecours pour excès de pouvoir contre cette décision pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la présente notification. oRecours de pleine juridiction pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du marché est rendue publique.

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Bordeaux

Organisation qui signe le marché : Mairie de Talence

Section 6 - Résultats

6.1 Résultat – Identifiants des lots : LOT-0001

Au moins un lauréat a été choisi.

6.1.2 Informations sur les lauréats

Lauréat :

Nom officiel : SARL HIRU Atelier d'architectures (architecte mandataire) - SAS ESNARD & SANZ (architectes associés) - SELARL PREMIER PLAN (paysagiste, VRD) - Bureau d'étude VIVIEN (fluides, thermiques, énergétique, géothermie) - SCOP INTERSECTIONS (structures) - SARL EMACOUSTIC (acoustique) - SAS VPEAS (Economie de la construction) - SCIC SA NOBATEK / INEF4 (performances environnementales)

Offre :

Identifiant de l'offre : OFFRE DE HIRU

Identifiant du lot ou groupe de lots : LOT-0001

L'offre a été classée : oui

Place sur la liste des lauréats : 1

Informations relatives au marché :

Date à laquelle le lauréat a été choisi : 19/02/2025

Organisation qui signe le marché : Mairie de Talence

6.1.4 Informations statistiques

Offres ou demandes de participation reçues :

Type de soumissions reçues : Offres présentées par voie électronique

Nombre d'offres ou de demandes de participation reçues : 3

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Mairie de Talence

Numéro d'enregistrement : 21330522000013

Adresse postale : BP 10035

Ville : Talence cedex

Code postal : 33401

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : achatsmarches@talence.fr

Téléphone : 0556843462

Point de terminaison pour l'échange d'informations (URL) : <https://demat-ampa.fr>

Profil de l'acheteur : <https://demat-ampa.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui signe le marché

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Bordeaux

Numéro d'enregistrement : 17330005400025

Adresse postale : 9 rue Tastet

Ville : Bordeaux

Code postal : 33000

Subdivision pays (NUTS) : Gironde (FRI12)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-bordeaux@juradm.fr

Téléphone : 05 56 99 38 00

Adresse internet : <http://bordeaux.tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SARL HIRU Atelier d'architectures (architecte mandataire) - SAS ESNARD & SANZ (architectes associés) - SELARL PREMIER PLAN (paysagiste, VRD) - Bureau d'étude VIVIEN (fluides, thermiques, énergétique, géothermie) - SCOP INTERSECTIONS (structures) - SARL EMACOUSTIC (acoustique) - SAS VPEAS (Economie de la construction) - SCIC SA NOBATEK / INEF4 (performances environnementales)

Numéro d'enregistrement : 808 586 689 00040

Adresse postale : SARL Hiru Atelier d'Architecture 15 quai Amiral Bergetet

Ville : Bayonne

Code postal : 64100

Subdivision pays (NUTS) : Pyrénées-Atlantiques (FRI15)

Pays : France

Adresse électronique : contact@hiru.fr

Téléphone : 0698341731

Rôles de cette organisation :

Soumissionnaire

Lauréat de ces lots : LOT-0001

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 3819d267-7b80-4d22-96f3-c847b682f704 - 01

Type de formulaire : Résultats

Type d'avis : Avis de résultats de concours

Date d'envoi de l'avis : 24/02/2025 à 17:27

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 24/02/2025